

Ouagadougou, 12 – 14 février 2008

TABLE DES MATIÈRES

Groupe de Travail Régional – objectifs de la rencontre.....	Page 2
Sommaire des présentations au Groupe de Travail Régional.....	Page 2
Introduction	
Point de vue des producteurs – M. François Traoré (AProCA)	
Aperçu de l'initiative « Better Cotton » - présentation de BCI (A Usher & A Williams)	
Questions et réponses à propos de la présentation de BCI	
Présentations orales.....	Page 8
Gestion des sols (problèmes/contraintes et solutions pratiques pour améliorer la fertilité des sols et pour réduire l'érosion) (<i>M. Célestin Kaboré, FAO</i>)	
Gestion des pesticides : Aperçu général du système et de ses améliorations possibles (importation, distribution, application, questions d'hygiène et de sécurité, destruction des récipients usagés) (<i>Abou Thiam, PAN-Afrique</i>)	
Reproduction des plants (accès aux meilleures variétés de coton, traits spécifiques, rôle potentiel du coton modifié génétiquement, inquiétudes et opportunités). (<i>Dr. O Traoré, INERA</i>)	
Le rôle des organisations de producteurs et les besoins des producteurs et de leurs familles (<i>AProCA</i>)	
La qualité du coton-fibre : vers une qualité de coton irréprochable (<i>SODEFITEX</i>)	
L'accès aux services financiers (<i>Jacques Sam, SNV Benin</i>)	
Présentation des autres initiatives existant dans le secteur	
Cotton Made in Africa (<i>CmiA</i>)	
Coton équitable / FLO (<i>Pascal Babin, SNV</i>)	
Sommaire comparatif: BCI et ces initiatives.....	Page 12
Que signifie « Better Cotton » en Afrique de l'Ouest? Sommaire des réponses des participants concernant le projet de Principes BCI.....	Page 13
Conclusions et recommandations du GTR.....	Page 22
Membres du Groupe de Travail Régional.....	Page 23

Groupe de Travail Régional – objectifs de la rencontre

- Partage des connaissances et acquisition d'une meilleure compréhension des aspects techniques des recherches en cours, des initiatives de terrain et des projets menés en Afrique de l'Ouest et qui ont trait à la culture durable de coton.
- Partage des connaissances et acquisition d'une meilleure compréhension des buts et objectifs de la BCI, du rôle du Groupe de Travail Régional et du projet de Principes environnementaux, sociaux et économiques « Better Cotton » et de son application aux exploitations familiales.
- Confirmation de l'importance et de l'applicabilité du projet de Principes globaux dans le cadre global « Better Cotton ».
- Discuter des critères proposés pour chaque Principe provisoire sous discussion.
- Identification des pratiques actuelles et des recommandations de bonnes pratiques en ce qui concerne la gestion des sols, de l'eau, des insectes et des maladies.
- Identification des pratiques efficaces pour promouvoir l'organisation des producteurs et l'accès au financement.
- Discussion et identification du concept de Travail Décemment et de son application à la culture du coton dans la région.
- Identification des contraintes (financières et géographiques) à l'adoption d'outils permettant de compléter le projet de Principes « Better Cotton ».
- Identification et acquisition d'une meilleure compréhension des initiatives actuelles travaillant avec les petits exploitants de coton (Coton Bio et Coton Equitable) dans le but d'aborder les défis socio-économiques auxquels ces petits exploitants font face et de voir les relations qui pourraient exister entre ces initiatives et le « Better Cotton ».

Sommaire des présentations au Groupe de Travail Régional

A. Introduction

Dans l'esprit de l'Initiative « Better Cotton », le but de la mise en place d'un Groupe de Travail Régional est de s'assurer que la définition du « Better Cotton » est élaborée en collaboration étroite avec les organisations locales. Ainsi, BCI cherche à impliquer, dans le Groupe de Travail Régional, les sociétés cotonnières, les gouvernements, les représentants de producteurs, les chercheurs, les agences intergouvernementales, et les organisations non-gouvernementales.

L'objectif principal de la réunion du Groupe de Travail Régional a été, par conséquent, de commencer à élaborer une définition du « Better Cotton » - de ses aspects sociaux et environnementaux - dans les six pays entrant dans son champ d'analyse : le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Sénégal et le Togo. Les participants à la réunion représentaient les principales parties prenantes concernées par les questions liées à la durabilité économique, environnementale et sociale de la culture du coton.

Pour commencer cet exercice de définition du « Better Cotton », les participants se sont appuyés sur une série de présentations ainsi que sur la tenue de groupes de discussions.

B. Point de vue des producteurs – présentation d'AProCA

M. François Traoré, Président de AProCA, a observé que, depuis l'atelier de prise de connaissance à Bamako (juillet 2007)¹, il existe un accord de principe bilatéral (AProCA et BCI) sur un partenariat régional autour des objectifs communs et des principes provisoires.

BCI est une initiative globale avec comme une des régions pilote l'Afrique de l'Ouest² (y compris le Cameroun). Dans cette région, AProCA est le porteur de l'initiative pour le compte des OPC des pays membres ; l'initiative est conforme aux objectifs de son plan stratégique et dans ce sens, BCI constitue une option / opportunité pour ses membres.

Une des conclusions de l'atelier de Bamako est d'en partager les résultats et de demander l'avis des autres parties prenantes des filières cotonnières dans le cadre du Groupe de Travail régional, dont le mandat³ est de donner des avis et des recommandations à BCI.

C. Aperçu de l'initiative « Better Cotton » - présentation de BCI

La BCI est un projet collaboratif dont le but est de promouvoir l'amélioration significative des principaux impacts sociaux et environnementaux liés à la production de coton.

Afin de mesurer l'impact des stratégies et outils utilisés à l'échelon local et d'évaluer le succès global des stratégies mises en œuvre, la BCI utilisera des indicateurs adaptés à l'échelle régionale.

Projet

Permettre à des millions de producteurs dans le monde de cultiver du coton d'une manière plus saine à la fois pour la communauté paysanne et pour l'environnement, et d'une manière plus rentable.

Mission

BCI encourage l'adoption de meilleures pratiques de gestion de la culture du coton afin de diminuer de manière mesurable ses principaux impacts sur l'environnement tout en améliorant les bénéfices économiques et sociaux pour les agriculteurs et leurs communautés à travers le monde.

La BCI est une initiative multi-parties prenantes dont le but est de promouvoir de meilleures pratiques de gestion de la culture du coton au niveau mondial. Cette initiative promeut l'amélioration mesurable des principaux impacts sociaux et environnementaux liés à la production de coton dans le cadre d'un processus participatif. Afin d'atteindre cet objectif, des principes généraux et critères précisant le concept de « Better Cotton » seront définis et accompagnés d'outils et de stratégies spécifiques adaptés à chaque région dans laquelle le projet sera mis en œuvre.

¹ En juillet 2007, un atelier a été organisé en partenariat avec AProCA afin de présenter l'Initiative « Better Cotton » aux producteurs locaux et de leur expliquer les idées développées. Une copie du compte-rendu de cet atelier est disponible aux adresses internet suivantes: www.bettercotton.org/site.php?8,37 et www.aproca.net

² La proposition de changement de nom « Afrique de l'Ouest et du Centre » a été soumise au comité de pilotage et agréé : le groupe s'appellera désormais GTR Afrique de l'ouest et du centre.

³ Les attributions du groupe de travail régional ont été présentées.

Le Comité de pilotage de l'Initiative « Better Cotton » est composé de représentants des organisations suivantes : Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), les enseignes Adidas, Ikea, H&M et Gap Inc., ainsi que le World Wide Fund For Nature (WWF), ICCO, Pesticide Action Network et Organic Exchange. Des échanges avec des organisations de producteurs et des institutions financières internationales sont en cours et nous espérons que, dans un avenir proche, le Comité de pilotage comptera parmi ses membres des représentants de ces secteurs.

Malgré la vocation globale du concept de « Better Cotton », le Comité de pilotage de la BCI a décidé, dans un premier temps, de concentrer son travail sur un nombre restreint de régions productrices de coton afin d'évaluer la faisabilité globale du projet. Les régions concernées sont le Brésil, l'Inde, le Pakistan et l'Afrique de l'Ouest. A l'heure actuelle, les Groupes de Travail Régionaux de la BCI pour le Brésil et le Pakistan se sont déjà réunis et le Groupe de Travail Régional pour l'Inde est en cours de constitution. En outre, il a été décidé, en accord avec l'Association des Producteurs de Coton Africains (AProCA) que les pays focaux du Groupe de Travail Régional sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Sénégal et le Togo.

Au cours des dernières années, la BCI a mis en place un cadre et un agenda stratégique afin de lui permettre de mener à bien sa mission. Vous trouverez, ci-dessous, une liste des principaux accomplissements :

- Mise en place d'une structure de direction et définition des rôles du comité de pilotage et des autres groupes de parties prenantes,
- Réalisation d'études d'impacts dans les régions initialement prévues (Bénin, Brésil, Burkina Faso, Inde, Mali et Pakistan),
- Tenue de la première réunion du Groupe de Travail Régional pour le Pakistan,
- Tenue de la première réunion du Groupe de Travail Régional pour le Brésil,
- Définition des différentes catégories de parties prenantes afin de permettre à toutes les parties intéressées de participer à la BCI et
- Développement du projet de cadre global pour la définition du « Better Cotton » contenant une partie sur les principes généraux.

La BCI considère qu'il est essentiel de travailler avec les différentes parties prenantes intervenant sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

En outre, l'initiative étant centrée sur la culture du coton, il est fondamental de définir ce qu'est le « Better Cotton » en collaboration avec les producteurs de coton et experts locaux, afin de s'assurer que le cadre global de BCI est compatible avec les exigences et spécificités locales.

D'autres valeurs BCI doivent être prises en compte :

- Reconnaître la diversité des thématiques liées à la production de coton et la diversité des zones géographiques concernées. Afin de mener un travail global, l'initiative « Better Cotton » se concentrera sur quelques problématiques majeures de la production de coton, telles que ci-dessous exprimées dans le projet de liste de principes.
- Reconnaître que la capacité à réduire les impacts liés à la culture du coton varie en fonction des régions et des différentes exploitations.
- Chercher à développer un processus ouvert, participatif et collaboratif, destiné à engager les parties prenantes dans un dialogue constructif visant à définir, développer et soutenir la mise en œuvre du « Better Cotton ».
- Comprendre le souhait de nombreux gouvernements d'éviter de voir apparaître de nouvelles normes, à moins que ces dernières n'entraînent des bénéfices significatifs pour les agriculteurs.
- Se focaliser sur la production de coton de masse et ne pas créer un produit de niche.
- Privilégier le renforcement des capacités par rapport au développement de politiques ou de moyens de surveillance/contrôle.

Principes du Better Cotton (projet)

Principe – Objectif général à atteindre

Critères – Éléments clés à remplir pour atteindre l'objectif

Outils – Outils pouvant être utilisés par les producteurs pour se conformer aux critères

Stratégies de mise en œuvre – Comment fournir aux producteurs les outils dont ils ont besoin

Indicateurs – Données chiffrées indiquant si les critères sont remplis

Principes environnementaux

Le « Better Cotton » est cultivé par des agriculteurs qui :

- assurent le maintien de la qualité de l'eau et sa disponibilité
- utilisent des pesticides de manière prudente et responsable
- prennent soin de l'état des sols
- prennent soin de la qualité du coton-fibre et cherchent à la préserver
- se préoccupent de la conservation des habitats naturels

Principes socio-économiques

Principes sociaux :

- L'Initiative «Better Cotton» promeut le renforcement des organisations de producteurs
- L'initiative «Better Cotton» promeut le travail décent

Principe économique :

- L'Initiative «Better Cotton» facilitera un accès équitable aux services financiers

Note à propos du « Travail décent »

L'initiative « Better Cotton » s'inscrit dans un cadre d'échanges entre plusieurs pays, impliquant une multiplicité d'acteurs. Les contextes politiques, socio-économiques et culturels étant variables d'une région à l'autre, les contraintes de production et les capacités des producteurs également, il est ainsi important de proposer une définition du travail décent, qui prend en compte cette diversité des situations.

Questions et réponses à propos de la présentation de BCI

1. *Comment ont été sélectionnés les membres privés de BCI ? Quels sont les rôles et les engagements des acteurs divers dans l'initiative ? Pourquoi Oxfam n'est plus membre ?*

BCI est soutenu par un Comité de Pilotage composé d'entreprises multinationales, d'institutions de développement et de partenaires techniques et financiers. Des partenaires privés sont également des acheteurs potentiels du Better Cotton.

Une démarche consultative est suivie pour la formulation du concept (principes, critères, outils, stratégies, indicateurs) et pour sa mise en œuvre dans le contexte africain et les autres régions pilotes.

Oxfam a dû se retirer du comité de pilotage à cause de l'absence de ressources humaines. Cela dit, BCI travaille pour qu'il puisse rejoindre le comité, par le biais de son équipe basé à Dakar.

2. *Comment développer un standard s'il n'y a pas de système de certification, de label ? S'il n'y a pas de label : les critères vont servir à quoi ?*

Le focus est sur l'atteinte des impacts positifs au plan environnemental, social et économique au niveau des producteurs à travers l'application / diffusion des meilleures pratiques éprouvées. Par exemple, BCI observe une neutralité vis-à-vis de toutes les options technologiques disponibles qui permettent d'atteindre des résultats. Son positionnement dans le secteur coton : promouvoir la production de masse d'un meilleur coton et cela en comparaison avec le passé. BCI se veut complémentaire des autres initiatives (coton biologique, coton équitable, Coton made in Africa), tout en servant de tremplin à ces initiatives.

3. *Comment développer un marché sans traiter des questions « commerciales » ? A Bamako, il était question que BCI trouverait/initiait un marché ? En matière de filière, il faut vendre avant de produire : comment produire s'il n'a pas de marché garanti ?*

BCI ne fait pas de lobbying sur des politiques commerciales ou des réformes de politiques nationales. Mais en ce qui concerne le marché, il y aura effectivement une implication commerciale. Il s'agit ici d'une mésentente linguistique, « commercial » étant la traduction de l'anglais « trade policy » (à savoir, les politiques OMC par ex).

BCI est invité par le Groupe de Travail à œuvrer auprès de ses partenaires (entreprises de distribution des produits à base de coton, acheteurs potentiel de coton BCI), pour une mise en relation directe avec les organisations des producteurs pour engager des discussions sur des sujets tels que les quantités, les prix, la certification et les stratégies commerciales. Le groupe de référence de producteurs aura l'occasion déjà d'engager la réflexion avec les entreprises lors de la prochaine réunion des parties prenantes globales en mai. Il en est de même pour la 2^{ème} rencontre du Groupe de Travail, prévue pour novembre 2008 à Ouagadougou, qui réunira les participants du GTR et des représentants des membres du secteur privé (entreprises multinationales) qui participent au Comité de Pilotage de BCI.

BCI s'implique dans le développement de marché pour le meilleur coton à travers les intérêts de ses quatre entreprises-membres (multinationales) existantes, ainsi que la recherche active des engagements de nouveaux partenaires. A ce titre, BCI a obtenu l'engagement d'une de ses entreprises-membres à assurer 100% de son approvisionnement en coton fibre à partir de 2015, selon les principes de BCI. Les trois autres entreprises membres de l'initiative BCI ont fait des déclarations d'intention, mais sans engagement ferme sur les quantités, dès que le Better Cotton sera disponible.

4. *Le label n'est pas un but : c'est grave s'il y a des efforts sur le terrain et s'il n'y a pas de démarcation du marché.*

BCI n'accorde pas de label, certificat ou prime comme cela se fait par l'approche de filière intégrée visant un marché spécifique. Better Cotton ne développe pas un « label », mais n'empêche pas un revendeur, de faire du marketing en faisant référence au Better Cotton, voire à un label BC, mais, BCI n'a pas le mandat de s'en charger directement.

Il est prévu la mise en place d'un système de vérification et de contrôle (efficace, crédible et simple) de la chaîne d'approvisionnement relatif aux impacts recherchés au niveau de l'exploitation. Les entreprises-membres et les revendeurs partenaires de BCI, en concertation avec les OPC, peuvent faire la publicité du concept dans leurs stratégies de marketing pour une plus grande visibilité auprès des consommateurs.

5. *Inquiétude par rapport à l'appellation « Better Cotton Initiative » région Afrique de l'Ouest, il faut tenir compte de la région entière, y compris le Cameroun.*

L'équipe BCI a donné son accord pour proposer une modification de l'appellation du groupe de travail, de sorte qu'il devient le GTR « Afrique de l'Ouest et du Centre ».

6. *Quelle mise en œuvre sur le terrain ? Et quelle réactivité par rapport à l'urgence sur le terrain ? Un autre point d'attention est l'adéquation des ambitions du BCI (atteinte des standards) et les ressources nécessaires permettant un accompagnement durable des OP et la mise en place d'un système de vérification et de contrôle.*

La stratégie de mise en œuvre passe par le renforcement des capacités des exploitations agricoles familiales et de leurs organisations (y compris sur des questions de défense des intérêts, influence de politiques) dans une optique de respect des standards. La mise en œuvre se fait en partenariat avec d'autres structures (ex. WWF au Pakistan).

BCI contribuera à rendre accessible / diffuser les informations sur les bonnes pratiques agricoles. BCI dispose de « seed money » pour contribuer à des projets pilotes à partir de 2009. Une stratégie de mobilisation de ressources financières est en cours.

7. *Des questions liées à l'appropriation de l'initiative par les OP et le principe de la redevabilité ont été discutées. Un éclaircissement est demandé par rapport aux hypothèses de départ et la mise en œuvre / feuille de route : que gagnent les OP par rapport à l'existant ? quels sont les intérêts des parties prenantes ?*

AProCA a relevé plusieurs complémentarités avec BCI : malgré ses spécificités, chacun, y compris BCI, doit pouvoir tirer profit des points communs favorables issus des différentes initiatives. AProCA s'intéresse à tirer un enseignement général de chacune des initiatives, en retenant les points positifs. Par exemple, des enseignements et apprentissages indirectes concerneraient le coton burkinabè dont la longueur de la fibre n'était pas une donnée connue sur le marché américain

8. *Pourquoi ne parle-t-on pas de prime économique ? Qu'en est-il du juste prix des produits à la vente ?*

BCI essaie de créer un marché de masse. En travaillant dans le cadre de filières globales « traçables » (donc entièrement intégrées), il serait très difficile d'influencer le marché en termes de masse. BCI s'intéresse aux structures de renforcement de capacités des structures économiques et reconnaît qu'il sera difficile de promouvoir des standards sans moyens supplémentaires. BCI croit qu'il faudra commencer par les appuis de renforcement des capacités. L'enjeu est donc : Comment intervenir directement dans le renforcement des capacités dans le cadre des structures de production de masse ?

Le premier principe social, c'est le renforcement conjoint des organisations de producteurs. Sur cette question, l'AProCA est notre partenaire essentiel, primordial. Nous sommes en même temps conscients qu'il faut impliquer tous les acteurs de la filière.

La BCI considère les bénéfices éventuels du « Better Cotton » pour les producteurs africains comme suit :

- Amélioration de la qualité
- Amélioration des récoltes, réduction des coûts et augmentation du profit
- Renforcement de la capacité des organisations d'agriculteurs (appui à la négociation)
- Rencontre de la demande du marché
- Facilitation de l'accès aux financements
- Promotion d'une agriculture durable sur le long terme (fertilité des sols, santé environnementale)
- Amélioration de la santé des agriculteurs / travailleurs agricoles et de leurs familles et communautés
- Amélioration de l'accès à l'information (aux prix, etc.)
- Promotion d'une approche participative

9. *Technologie « neutre » : cette expression est floue. Expliquer ce qui se faisait et ce qu'on apporte en plus.*

Technologie OGM : BCI ne veut pas dicter aux producteurs dans les régions quelles sont les technologies les meilleures dans leur cas.

10. *Il reste une difficulté : quelle est l'originalité de BCI ? Il y avait déjà des systèmes qui répondaient à cela.*

Son échelle d'intervention (la participation des acteurs au niveau mondial) et son ambition sont les éléments qui différencient BCI des autres projets. Les acteurs vont coordonner les ressources au niveau de la ferme. La limite des initiatives « coton biologique » et « coton équitable » se traduit par la difficulté de répondre aux logiques du marché de masse. Ces raisons expliquent notre choix à intervenir à l'échelle de l'exploitation. BCI a cité les bénéfices éventuels évoqués ci-dessus.

Un des participants producteurs a également ajouté que, d'après sa compréhension, les éléments originels de l'initiative comprenaient :

- Focus sur l'amélioration de la qualité et des rendements, ce qui n'est pas toujours le cas pour d'autres initiatives
- Ne pas intervenir dans les politiques des filières : il n'est pas évident que les résultats de telles politiques bénéficient aux producteurs

- L'échelle de l'initiative : BCI veut améliorer la production du coton conventionnel, BCI veut développer une production de masse et non de niche.
- Absence de certification : BCI veut éviter les lourdeurs de certification telle qu'elle est pratiquée actuellement
- Echange d'information : BCI veut développer et faire disséminer les ressources en matière de recherche et outils pratiques pour les producteurs
- Méthode participative : BCI et ses parties prenantes s'engagent à « proposer ensemble la recette » pour un meilleur coton

11. Quels sont les leviers financiers sur lesquels BCI va s'appuyer ?

Question des financements : Pour le moment, nous sommes en train de recruter un responsable pour mobiliser des structures supplémentaires. BCI n'a pas défini actuellement le budget effectivement disponible. BCI espère pouvoir fournir des détails plus spécifiques pour la prochaine réunion.

12. Suite aux réformes, on constate une hétérogénéité au de l'organisation des filières dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Nous n'avons plus les mêmes réalités. Est-ce que le BCI s'intéresse à la question des réformes de nos filières, car son impact ne peut être mesuré qu'à la lumière des schémas de chaque pays ?

La réforme des filières crée les structures et le contexte dans lequel BCI va s'engager. Mais BCI ne pourra pas s'engager dans ces débats, tout en reconnaissant que le paysage change. Il n'y a pas de position institutionnelle de BCI sur cette question.

13. Comment seront évalués les questions de maintien de la fertilité des sols ? (Attention aux modèles d'évaluation, d'appréciation utilisés.)

Suivi des résultats % aux sols. D'abord, il faudra commencer par mettre l'accent sur la définition des pratiques, puis dans 3 ou 4 ans, on pourra travailler sur les systèmes de mesure de ces différentes pratiques.

D. Présentations orales des chercheurs

Ces présentations ont été regroupées sous des thèmes globaux, comme indiqué dans les paragraphes ci-après.

Comprendre les aspects agroenvironnementaux de la culture du coton

1. Gestion des sols (problèmes/contraintes et solutions pratiques pour améliorer la fertilité des sols et pour réduire l'érosion) – M. Célestin Kaboré, FAO

Les résultats des meilleures pratiques agricoles apprises dans les champs-écoles des producteurs sont satisfaisants et retiennent l'intérêt des producteurs. Les activités hors de la filière coton se sont poursuivies sous forme de Programme sous-régional au Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal, les objectifs de la 1ère phase étaient de:

- renforcer les systèmes nationaux de vulgarisation agricole;
- promouvoir l'expertise paysanne;
- améliorer les revenus des petits exploitants agricoles grâce à une production durable, plus respectueuse de la santé humaine et animale et de l'environnement.

La méthodologie a été celui du champ-école des producteurs (CEP) processus participatif, incorporant : un forum d'échange expériences et connaissances; processus participatif; formation sur une saison entière de culture 20-25 participants ayant communauté intérêts; formation: une fois par semaine; pratiques PP et GIPD (résultats éprouvés de recherche) sont comparées dans parcelle gérée par le groupe.

Tandis que le programme s'est récemment tourné vers le coton, il est prévu de continuer pendant la campagne 2008-2009 avec la formation de 20 nouveaux formateurs; formation d'au moins 1000 producteurs; et l'extension du programme à l'est et au sud-ouest du Burkina.

Suite à la présentation de Mr Célestin Kaboré, des questions d'ordre méthodologique ont été posées.

2. Gestion des pesticides : Aperçu général du système et de ses améliorations possibles (importation, distribution, application, questions d'hygiène et de sécurité, destruction des récipients usagés) - Abou Thiam, PAN-Afrique

La présentation a souligné l'historique des pesticides dans les filières de la sous-région. Avec les difficultés actuelles de la filière, la réduction des coûts de production est recherchée. Ainsi, les crédits alloués à la recherche et à l'innovation ont beaucoup baissé et par ailleurs, il a été quelquefois proposé aux producteurs, des pesticides de qualité douteuse. On constate une stagnation des rendements depuis quelques décennies. La protection phytosanitaire représente à elle seule 25 à 45 % des coûts totaux de production de la culture cotonnière. Les pertes dues aux ravageurs seraient de l'ordre de 30% en moyenne en dépit des moyens mis en œuvre pour les contrôler.

Le présentateur a recommandé de favoriser une plus grande utilisation des alternatives pour une réduction et une utilisation plus rationnelle des pesticides synthétiques. Les méthodes alternatives aux produits chimiques visent toutes à modifier la dynamique des populations de ravageurs dans un sens défavorable à leur pullulation. La gestion des habitats des complexes parasites est placée au centre d'une nouvelle stratégie phytosanitaire. Pour PAN, et suivant le concept du développement durable, il faut privilégier une approche agro-écologique de la gestion des agro-systèmes en gardant à l'esprit que la diversité biologique est le seul moyen d'assurer la pérennité des agro-systèmes.

3. Reproduction des plants (accès aux meilleures variétés de coton, traits spécifiques, rôle potentiel du coton modifié génétiquement, inquiétudes et opportunités) - Dr O Traore, INERA

La première phase de l'expérimentation de l'OGM est achevée, la recherche expérimentale et l'accompagnement de l'expérience terrain continuent. Par ailleurs, une utilisation à une plus grande échelle en milieu paysan pourrait être envisagée.

Le présentateur a conclu que l'expérience du Burkina Faso sur l'expérimentation du coton GM est originale pour les raisons suivantes:

- le Burkina Faso est le 1er pays d'Afrique (à part l'Afrique du Sud) à tenter cette expérience ;
- le gène a été testé sur des variétés locales, donc utilisation de variétés locales transformées ;
- la mise en œuvre d'une démarche intégrée.

Cependant, pour la recherche, le Bt n'est pas une panacée. Les recherches se poursuivent sur : le coton biologique (baculovirus), le coton conventionnel (nouvelles molécules insecticides) et le coton transgénique.

Comprendre le travail dans le secteur du coton

Le rôle des organisations de producteurs et les besoins des producteurs et de leurs familles – AProCA

La présentation a souligné que les OPC sont des acteurs incontournables dans le développement des filières. Vers la fin des années 1980, les Groupements Villageoises (GV) ou Groupements Agricoles Villageois (GAV), passent des Associations de producteurs pour la Collecte et la Commercialisation (APCC) dans certains pays, aux GPC, Groupements des Producteurs de Coton, maillon de base des producteurs de coton. Les GPC, ont été créés avec pour missions essentielles, la distribution des intrants aux membres et la collecte primaire du coton-graine. Au sommet, les organisations faitières ainsi créées ont pris des formes diverses selon des pays.

En dehors des fonctions principales des GPC, déjà citées, le rôle principal des faïtières dans la plupart des pays était la représentation des producteurs de la base. Ainsi, diverses activités sont menées selon le degré d'implication et le pouvoir de ces OPC dans la filière de chaque pays. Certains GPC participent à la gestion des sociétés cotonnières en qualité de co-proprétaire avec alors une forte représentation au sein des organes administratifs et exécutifs des filières alors que d'autres ne remplissent que des rôles consultatifs sans aucun réel pouvoir d'influence.

Les plus grands défis auxquels les OPC sont confrontés sont de quatre ordres:

- Au plan politico-socio-économique : politiques agricoles, gestion des filières, sécurisation des revenus du producteur ;
- Au plan organisationnel des producteurs : structuration et fonctionnement des OP, et partenariat ;
- Au plan de la production : amélioration des techniques, diversification et alternatives ;
- Enfin au plan environnemental : gestion des ressources naturelles, protection des sols etc.

Comprendre les aspects qualité et finance de la culture du coton dans la région

1. La qualité du coton-fibre : vers une qualité de coton irréprochable – SODEFITEX

La mise en place d'une charte a permis de relever le taux du coton d'une meilleure qualité de 45/50% à 80%. Il dépend du contenu de la charte, si un tel coton répondrait aux standards du BCI.

Pour SODEFITEX, les facteurs clé de succès en matière de qualité du coton sont les suivants:

- Variétés performantes
- Maîtrise et bonne application des itinéraires techniques
- Récolte manuelle précoce et soignée du coton graine
- Conditionnement du coton graine en lots homogènes
- Égrenage approprié piloté par les résultats de classement
- Prohibition du polypropylène durant la récolte, la commercialisation et le transport du coton graine, l'emballage de la fibre
- Approche qualité partagée avec les cotonculteurs.

2. L'accès aux services financiers - Jacques Sam, SNV Bénin

Une analyse des risques encourus lors du cycle de production de coton est menée sur le cas du Bénin. Les discussions ont porté sur la productivité, la rentabilité financière économique du coton et celle des systèmes de production coton, les institutions et la gestion des revenus.

Pour la SNV, « l'équité financière » doit :

- Répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire les leurs (plus values de l'activité)
- Faire en sorte que les plus démunis puissent bénéficier de leur juste part des ressources qui permettent cette croissance (retombées financières de l'activité)
- Réaliser un processus de changement dans lequel l'exploitation des ressources, le choix des investissements, l'orientation du développement technique ainsi que le changement institutionnel sont déterminés en fonction des besoins tant actuels qu'à venir (capacité d'épargner, de gérer pour investir dans d'autres activités)

La présentation a relevé les flux financiers et situation des risques au niveau des producteurs de coton, à propos de plusieurs libellés : crédit fournisseur pour les intrants ; acomptes sur les ventes (40%) ; versements sur les travaux

communautaires effectués dans les champs ; achat d'équipements & d'outils ; rétrocessions aux faïtières ; production des autres cultures et autres frais de transaction.

E. Présentation des différentes initiatives dans la filière

1. Cotton made in Africa (CmiA)

L'approche filière intégrée dans un partenariat privé – public a promu à travers l'encadrement des OP un paquet technologique qui devrait permettre d'améliorer les revenus. Il a été noté que BCI et CMIA sont en pourparlers pour asseoir un partenariat.

2. Coton équitable / FLO – Pascal Babin, SNV

Un appui important aux OP dans la zone de Kita a rendu possible le respect des standards FLO, ayant pour résultat un impact mesurable sur les revenus des exploitations et plus d'investissements communautaires.

La présentation a décrit les paramètres du partenariat SNV-FLO dans la filière coton au Mali ainsi qu'il suit :

- Projet d'accompagnement des OP de Kita (SCPC -> UR-SCPC) sur une base de complémentarité Flo – Pbu – SNV – Acteurs impliqués (CMDT)
- Principaux focus : aller au-delà de l'information, de la sanction et des appuis techniques et mise à niveau durable des OP
- Accès à l'information : standards et conséquences
- Systèmes de contrôle interne
- Articulation avec les Unions de la filière conventionnelle (plan d'affaires) et modalité de représentation de la filière équitable
- Renforcement des Unions des producteurs

3. Sommaire comparatif: BCI et ces initiatives – Allan Williams & Alastair Usher

Tableau 1 : Sommaire comparatif des initiatives 'coton durable' dans la sous-région

Aspects agro-environnementaux	Bio	Eq.	BC	CmiA	Conv
Pesticides, engrais chimiques?	N	GF ⁴	GF	GF	—
Coton Bt	N	N	O	?	O
Les économies d'eau?	N	O	O	O	N
Bonnes pratiques agricoles					
GIPD	O	O	O	O	À compléter
Rotation culturale	O	O	O	O	À compléter
Plantes cultures de couverture	O	O	O	O	À compléter
Maîtriser l'érosion des sols	O	O	O	O	À compléter
Préservation des habitats naturels	O	O	O	O	À compléter
Aspects socio-économiques					
Prime économique?	O	O	N	N	N
Standards pour les conditions de travail?	?	O	O	O	N
Financement alternatif?	?	O	O	?	N
Renforcement des OP	O	O	O	?	À compléter
Aspects méthode / qualité					
Gestion de la qualité du coton-fibre	N	À D	O	?	N
Vérification à la ferme?	O	O	À D	O	N A
Séparation physique de la chaîne d'approvisionnement?	O	O	N, mais possible	?	N, mais possible
Produit (vêtement) labellisé?	O	O	N, mais possible	O	N A

NB : ce relevé a été fourni comme outil purement indicatif, et reste à compléter.

⁴ Gestion formelle

Que signifie « Better Cotton » en Afrique de l'Ouest? Sommaire des réponses des participants concernant le projet de Principes BCI

Le groupe de travail régional a fourni des conseils sur les thèmes à aborder ainsi que sur les autres impacts liés à la production cotonnière. Le groupe de travail a été reparti en 5 sous-groupes, a travaillé sur un thème précis. Les travaux des différents sous-groupes sont synthétisés dans les paragraphes qui suivent. Mais au préalable, chaque sous-groupe a répondu à la série de questions posées par rapport aux principes environnementaux.

Principes environnementaux

Groupe 1 : Gestion de l'eau et des sols, et préservation de l'habitat

1. Le projet de principe environnemental que vous examinez est-il selon vous applicable à votre pays ? (Si non, pourquoi ?)

Oui.

2. Les critères définis sont-ils adaptés à ce principe dans votre pays ?

Oui.

3. Existe-t-il d'autres points importants pour le principe qui ne figurent pas dans les critères définis ?

Oui.

4. Quelles sont les meilleures pratiques actuellement associées à chaque critère ?

Tableau 2 : Pratiques actuelles et souhaitées en fonction des critères retenus pour la gestion de l'eau et des sols

Critères	Pratiques en cours	Propositions BCI
Gestion de l'eau	<u>Culture irriguée</u> - diguettes, - bandes enherbées, - goutte à goutte	Techniques de Conservation des Eaux et du Sol
	<u>Non irriguée</u> - boulis, retenues d'eau, billons cloisonnés, demi lunes	Aménagement suivant les courbes de niveaux pour évacuer les excès d'eau
Extraction de l'eau	Diverses réglementations existent dans chaque pays en matière d'extraction de l'eau	Se conformer strictement à la réglementation en vigueur dans chaque pays et aux textes internationaux
Gestion de l'érosion	Plantes de couverture, cordons pierreux, bandes enherbées, diguettes, biefs en cailloux	Plantes de couverture, cordons pierreux, bandes enherbées, diguettes, biefs en cailloux
Gestion efficace des engrais	Application de formules standards d'engrais ne répondant pas toujours aux besoins réels des plantes	Etudier et proposer à la vulgarisation des formules adaptées aux zones agro-pédologiques en associant la Fumure Organique
Habitats/ Ecosystèmes (amélioration de la biodiversité)	Agroforesterie, Reboisement, Introduction d'espèces fauniques, Haies vives	Agroforesterie, Reboisement, (brise vents et haies vives) Respect des réglementations en matière d'environnement, Eviter la culture aux environs immédiats des habitations

5. Quelles sont les raisons de la non-adoption des meilleures pratiques recommandées / qu'est-ce qui doit être changé ou fait pour que les paysans adoptent les meilleures pratiques recommandées ?
 - Moyens financiers et équipements
 - Rendre disponible les engrais et équipement
 - Faciliter l'accès au crédit
6. Pensez-vous qu'il existe des pratiques associées au critère essentielles pour obtenir le droit de produire le « Better Cotton » ? Non.
7. Pensez-vous qu'il existe des pratiques réhivitoires ? (ex : utilisation de certains pesticides) Oui.

Groupe 2 : gestion de la qualité de la fibre

1. Le projet de principe environnemental est-il selon vous applicable à votre pays ? Oui
2. Les critères définis sont-ils adaptés à ce principe dans votre pays ? Oui
3. Existe-il d'autres points importants pour le principe qui ne figurent pas dans les critères définis ? Oui

Autres critères

- Egrenage coton graine
- Stockage et transport fibre

4. Quelles sont les meilleures pratiques actuellement associées à chaque critère ?

Tableau 3 : Bonnes pratiques en fonction des critères retenus pour la gestion de la qualité de la fibre

Critères	Bonnes pratiques
Agronomiques	<ul style="list-style-type: none"> - recherche agronomique en place - respect du plan semencier - semis à bonne date - bonne densité - semence de qualité - entretien des parcelles - fertilisation des parcelles à bonne date et bonne dose - application des traitements phytosanitaires au besoin
Récolte et stockage coton graine	<ul style="list-style-type: none"> - récolte précoce avec plusieurs passages - pas de sacs en PP - triage à la récolte - stockage en lieux propres (champs, concessions, points de collecte)
Manipulation CG	<ul style="list-style-type: none"> - pas de PP sur le marché ou pendant le transport - propreté du marché - achat par qualité - différentiel de prix en fonction de la qualité - séparation des qualités au chargement
Egrenage	<ul style="list-style-type: none"> - propreté des lieux de stockage CG - stockage par qualité CG - égrenage par qualité CG - contrôle vitesse égrenage - bonne maintenance du matériel - propreté de l'usine - emballage des balles avec toile coton - quicklink en acier galvanisé ou autre n'affectant pas l'emballage - échantillonnage et classement fibre fiable
Stockage et évacuation de la fibre	<ul style="list-style-type: none"> - propreté des aires - stockage à l'abri - transport protégé

5. Quelles sont les raisons de la non adoption des meilleures pratiques recommandées ? Qu'est-ce qui doit être changé ou fait pour que les paysans adoptent les meilleures pratiques recommandées ?

Raisons de non adoption des meilleures pratiques :

- contraintes pluviométriques
- sous équipement en matériel agricole
- défaut de mise à disposition des intrants à bonne date (semence, engrais, produits phytosanitaires)
- crédit non disponible
- intrants chers
- marchés tardifs
- paiement tardif
- prix non rémunérateur, non motivant pour le triage
- indisponibilité de sacs de récolte autres que PP
- inexistance d'une charte de qualité dans certains pays
- insuffisance de formation et d'information

Actions à mener:

- renforcement des capacités des producteurs (formation, information)
 - mise en place de charte de qualité
 - mise à disposition de moyens aux producteurs : intrants, équipements, sacs de récolte en cotonnade ou autres non polluants
 - prime de qualité en fonction du classement fibre
 - mise en place comité de suivi de la qualité
6. Pensez vous qu'il existe des pratiques associées aux critères essentielles pour obtenir le droit de produire le « Better Cotton » ? Non

L'objectif étant de faire du BC un produit de masse, il faut permettre à tous les producteurs d'y accéder, en adoptant les critères sus indiqués.

7. Pensez vous qu'il existe des pratiques rédhitoires ? Non

Groupe 3 : usage prudent et responsable des pesticides

Adoption du critère IPM

- N'avoir recours à la lutte chimique (pesticides de synthèse ou bio pesticides) qu'après avoir mis en œuvre toutes les autres mesures de lutte (agronomiques, variétales etc.) contre les ravageurs
- Renforcer les capacités des producteurs à la reconnaissance des ravageurs, leurs dégâts en fonction de leur niveau d'infestation et la spécificité d'action des pesticides.
- Le recours aux pesticides pour lutter contre un ravageur ne doit se faire qu'en fonction du dépassement du seuil de nuisance et en tenant compte des caractéristiques de développement de la culture à un moment donné.
- Dans le cas d'un recours à des pesticides, choisir la matière active la plus appropriée: efficacité vis-à-vis de la cible, faible toxicologie, peu d'effets secondaires sur la faune auxiliaire.
- N'intervenir contre un ravageur avec un pesticide que si les stades présents sont très sensibles

Hygiène et sécurité du travail

- Ne pas faire exécuter les travaux de protection des cultures (traitement de semences, application foliaire, side dressing, etc.) par les enfants
- Ne faire réaliser ces opérations de protection des cultures que par des personnes adultes formées et averties :
 - sur les pesticides autorisés pour les opérations envisagés (information sur les législations par culture) et sur leurs normes d'utilisation
 - sur les dangers des pesticides (avant pendant et après leur utilisation) et sur les remèdes pour remédier aux intoxications même légères (sensation de brûlure, etc.)
 - Opérations réalisées toujours avec les équipements de protection appropriés
- Stockage des pesticides (par les producteurs ou les vendeurs) dans des conditions évitant tous risques pour toute la communauté.
 - Elimination de pesticides devenus obsolètes.
- Mise en place de mesures pour éviter toute réutilisation d'objets : emballages divers des pesticides qu'il faut prioritairement détruire et matériel ayant servi à l'opération de protection mais n'ayant pas été nettoyé après sa réalisation (seau) de ayant été en contact avec des pesticides
- Eviter des implantations de cultures qui risquent d'augmenter les contaminations pour la communauté et l'environnement (éviter la proximité d'un cours d'eau, d'habitation etc.)
- Réaliser les applications foliaires aux périodes de la journée les plus appropriées (éviter les heures chaudes de la journée ou les périodes avec des vents très changeants lorsque la technique d'application repose sur une dispersion de la pulvérisation par l'air.

Critère de choix et d'application

- Seuls les pesticides autorisés (législations phytosanitaires en vigueur) sur le coton peuvent être utilisés, et cela, conformément aux instructions fournis par le fabricant et sur la base de recommandations de la recherche.
 - Les étiquettes et les pictogrammes doivent être compréhensibles par les utilisateurs.
- Les pesticides les moins toxiques et les moins persistants, ainsi que les moins volatiles sont à privilégier.
- Choisir la technique d'application présentant le moins de risque pour l'opérateur et la contamination de l'environnement doit être favorisée.
- N'employer que des appareils de traitement recommandés (ou homologués) et en bon état de fonctionnement
- Les pesticides figurant sur la liste de la convention de Stockholm ou de Rotterdam ne doivent pas être utilisés.

Réponses aux questions:

1. Le projet de principe environnemental que vous examinez est-il applicable à votre pays ?

Oui, à condition que :

- Soient tenues compte des spécificités de chaque pays ;
- Soient renforcer les capacités (humaines et financières) en recherche et en formation.

2. les critères définis sont ils adaptés à ce principe dans votre pays ? Oui.
3. Existe-t-il d'autres points importants pour le principe qui ne figurent pas dans les critères définis ?

Oui : renforcer les liaisons entre les différents acteurs concernés par la protection phytosanitaire

4. Quelles sont les meilleures pratiques actuellement associées à chaque critère ?

Critère 1 : adoption de l'IPM:

- Les interventions sur seuil ;
- L'approche biologique ;
- La LEC ;
- L'approche équitable ;
- Les plantes pièges (pratique peu diffusée) ;
- La précocité des dates de semis (quand cela est possible) ;
- La pilosité foliaire ;

Critère 2 : Hygiène et sécurité :

Très peu de bonnes pratiques sont actuellement appliquées.

Critère 3 : Choix et d'application

Beaucoup de bonnes pratiques sont adoptées mais de façon partielle et insuffisante.

5. Quelles sont les raisons de la non adoption des meilleures pratiques recommandées ? Qu'est ce qu'il doit être changé ou fait pour que les paysans adoptent les meilleures pratiques recommandées ?

Plus de formations, d'informations et d'échanges entre la recherche, les acteurs du développement et les producteurs.

6. Pensez-vous qu'il existe des pratiques associées aux critères essentielles pour obtenir le droit de produire le « Better Cotton » ?

Critère 1 :

Ne traiter que sur seuil de nuisibilité avec de bons outils (choix de pesticides et des techniques d'application appropriés)

Critère 2 :

Ne faire réaliser ces opérations de protection des cultures que par des personnes adultes formées et averties

Mise en place de mesures pour éviter toute réutilisation d'objets : emballages divers des pesticides qu'il faut prioritairement détruire et matériel ayant servi à l'opération de protection mais n'ayant pas été nettoyé après sa réalisation (seau) de ayant été en contact avec des pesticides

Critère 3 :

Seuls les pesticides autorisés (légalisations phytosanitaires en vigueur) sur coton peuvent être utilisés et cela conformément aux instructions fournies par le fabricant sur la base de recommandations de la recherche

7. Pensez-vous qu'il existe des pratiques réhivitoires ? (exemple : utilisation de certains pesticides)

Oui :

- utilisation de pesticides très toxiques et non autorisés ;
- manque de précaution vis-à-vis des communautés et de l'environnement dans l'utilisation de pesticides

Principes socio-économiques

Groupe 4 : Organisation des Producteurs

Pour la région Afrique de l'Ouest et Afrique Centrale, le principe suivant est applicable (en tant que mode de progression de l'initiative BC)

Principe

L'initiative « Better Cotton » promeut le renforcement (« empowerment ») des organisations de producteurs et contribue à leur permettre d'atteindre leurs missions

Explicitation du principe

Le renforcement ici signifie l'accompagnement de l'OP dans ses missions vis-à-vis de ses membres. Cela consiste à:

- appuyer la structuration et l'organisation des OP ;
- appuyer le développement des capacités de négociation, de lobbying et de plaidoyer ;
- former des équipes techniques de l'OP, de ses leaders et de ses responsables élus ;
- appuyer la recherche et la circulation interne des informations pertinentes sur la filière ;
- appuyer le fonctionnement régulier des OP et la logistique.

Des exemples d'expériences notables soutenues par des programmes, projets, interprofessions et sociétés cotonnières se résument ainsi qu'il suit :

- service de conseil de gestion/contrôle comptable/ contrôle de gestion des OP
- systèmes de contrôle interne ;
- services co-gérés (OP et SC) de formation, communication interne, d'appui à l'organisation collective ;
- service de conseil à l'exploitation ;
- service de conseil technique ;
- service d'alphabétisation fonctionnelle ;

Éléments clefs de bonnes pratiques en matière de renforcement des OP

- S'assurer que le fonctionnement des organes statutaires est pris en charge de façon autonome par l'OP elle-même ;
- Développer des services de l'OP dans un souci d'économie et dans une perspective d'autonomie économique de l'OP, ce qui n'exclut pas la gestion par l'OP de certains services financés sur fonds public dans le cadre de contrats d'objectifs ;
- Durée et engagement des accompagnements compatibles avec le rythme du développement organisationnel (5 ;10 ; 15 ans) ;
- Capitalisation et suivi-évaluation des accompagnements ;
- Coordination avec l'environnement institutionnel ;
- Orientations du renforcement centré sur les préoccupations réelles des OP et participation de celles-ci à son pilotage ;

Critère d'éligibilité de l'OP

- l'OP a reçu pour mission de ses membres de les représenter, de défendre leurs intérêts, de les relayer ou de les appuyer dans le cadre des activités économiques de la production cotonnière
- L'OP s'appuie notamment sur des ressources qui proviennent des revenus issus de la production cotonnière de ses membres ;
- l'OP s'engage à respecter les critères d'une bonne gouvernance démocratique et transparente ;

Groupe 5 : Travail Décent

I - Définition du travail agricole décent

Le travail agricole décent est un travail qui :

- Economiquement, contribue à l'amélioration des revenus et des conditions de vie globale de l'exploitant et de sa famille;
- Socialement, permet l'épanouissement de l'exploitant et de sa famille; respecte la dignité, l'équité et la moralité; ne porte pas préjudice à l'éducation et à la scolarisation des enfants
- Du point de vue environnemental, ne nuit pas à la santé et à la sécurité de l'exploitant et de sa famille; et respecte l'environnement

II - Les critères (exigences) applicables à l'exploitation

- Aucune forme de travail forcé incluant le travail obligatoire ou le travail pénitentiaire non volontaire, n'est admis.
- L'âge minimum pour exercer les travaux susceptibles de compromettre la santé, la sécurité ou la moralité des jeunes ne devra pas être inférieur à 18 ans.
- Les enfants peuvent travailler dans le cadre de leur formation, à condition que cela ne nuise pas à leur santé, à leur éducation et à leur épanouissement.
- Les épouses ont le droit de travailler individuellement ou collectivement en dehors de l'exploitation familiale.
- La transparence dans la gestion et redistribution des revenus de l'exploitation doit être respectée.

Tableau 4 : Pratiques recommandées en fonction des opérations culturales

Opérations Culturales	Recommandations	Hygiène et sécurité du travail	Contraintes
Labour	Respect des conditions optimales de travail		- Climatiques - Problème d'équipement, - Alimentation des bœufs
Semis	Respect des conditions optimales d'humidité	Se laver les mains au savon après utilisation des semences traitées	- Climatiques - Problème d'équipement adéquat - Mauvaise qualité des semences
Herbicide	Respect des normes et du mode d'utilisation en fonction de chaque produit	- Se laver après utilisation - Destruction des boîtes d'emballage	- Humidité - Mauvaise qualité des produits
Entretien des cultures	Exécution des opérations culturales à bonnes dates		- Manque d'équipement - Insuffisance de la main-d'œuvre
Traitement	Respect des dates et des doses en fonction du mode de traitement	-Eviter de faire faire le traitement par les enfants, les femmes qui allaitent, les femmes enceintes, -Destruction immédiate des emballages après traitement -Eviter de stocker les produits dans les maisons d'habitation. Les produits doivent être stockés dans des magasins particuliers hors de portée des enfants -Se laver les mains au savon après les traitements	-Utilisation de produits non recommandés -Insuffisance de la main-d'œuvre qualifiée
Récolte	-Récolte à bonne date en utilisant les sacs ou matériels de récolte appropriés -Tri du coton à la récolte -Stockage du coton récolté dans un endroit propre et sec -Eviter la contamination du coton - Eviter de récolter le coton humide		-Insuffisance de main-d'œuvre -Coût d'acquisition du matériel de récolte -Manque de matériel -Manque de local approprié

Groupe 6 : Équité dans l'accès aux services financiers

Explications et principes

« La mise en place de produits financiers qui répondent aux besoins réels et exprimés des membres des communautés cotonnières (l'exploitant et sa famille) ».

Applicabilité de l'équité dans l'accès aux services financiers

- Structures présentes dans le processus de mutualisation mais qui ne couvrent pas les besoins en services financiers.
- Les crédits de campagne sont disponibles mais sont strictement axés à la production cotonnière.
- Des membres de groupements cotonniers ont abandonné la culture du coton à cause du manque de rentabilité ou du fort endettement.
- Certains producteurs agricoles (par exemple les femmes) sont solvables, mais n'ont pas accès aux services financiers.

Les besoins financiers les plus importants des producteurs de coton

- Les crédits intrants (pour le coton et les céréales).
- Les crédits pour l'achat d'équipements.
- Les crédits de soudure (ex: scolarité).
- Les besoins financiers pour mitiger les incidences des intempéries.
- Les besoins financiers pour l'assurance santé et décès.

Où se trouvent les risques financiers les plus élevés pour le producteur pendant le cycle financier du coton

- Durant la période de soudure (début de campagne, avant la récolte, rentrée scolaire).
- Durant les entretiens culturaux (ex: besoin de main-d'œuvre, présence de ravageurs).
- La qualité de la main-d'œuvre durant la récolte.
- En début de campagne, lors de l'installation des cultures (emblavage).

Institutions financières les plus importantes pour le secteur coton

- Les banques commerciales (égreneurs).
- Les institutions de micro-finance.
- Réseaux de coopératives d'épargne et de crédit.
- Les usuriers et les notables.
- Les tontines (associations non formelles d'épargne et de crédit).

Avancées positives en matière de financement du secteur coton

- Les crédits fournisseurs (ex: crédit intrants)
- Les CUMA (coopérative d'utilisation de machinerie agricole)
- La présence plus importante d'institutions de micro finance

Liste des besoins financiers :

Services financiers liés à l'exploitation (disponibles)

- Crédit intrants céréales
- Crédit intrants coton
- Crédit de campagne
- Crédit d'équipement (CUMA)
- Crédit de commercialisation
- Compte d'épargne

Services financiers non liés à l'exploitation (manquants)

- Crédits de soudure (ex: pour besoins personnels)
- Assurances agricoles (intempéries)
- Assurances santé et décès

Encadrer les groupes de caution solidaire (ex: les aider à se structurer, à connaître les règles de vie associative, pratiquer ces règles de gestion et de vie associative).

Respecter le rôle déterminant du genre dans l'accès aux services financiers et prendre en compte les femmes comme des actrices à part entière.

Conclusions et recommandations du GTR

- La réunion du GTR a permis d'avancer en matière de compréhension réciproque entre les acteurs
- La plupart des principes mondiaux provisoires énoncés dans le premier projet de principes sont aptes, utiles et applicables dans la région de l'Afrique de l'Ouest
- En abordant le thème des OP et des systèmes de financement, au lieu d'en faire des principes, les groupes de travail ont commencé à esquisser la démarche ;
- Une prochaine version du projet de principes sera disponible en mi-2008 et publiée sur le site-web. Elle sera discutée lors de la seconde rencontre du Groupe de Travail qui aura lieu dans la deuxième semaine de novembre 2008. La version 2 sera partagée fin premier semestre 2009.
- Un progrès a été réalisé en matière d'expertise par rapport aux standards potentiels ;
- La BCI a l'intention de faire une claire distinction entre les petits et les grands producteurs en matière d'approche (renforcement des capacités);
- Il est essentiel que lors de la prochaine réunion, les entreprises membres de la BCI soient représentées, afin qu'elles puissent expliquer elles-mêmes leurs stratégies commerciales ;
- La BCI a l'intention d'embaucher un point focal dans la région pour faire face au problème de la langue et pour plus de visibilité sur le terrain ;
- L'un des éléments caractéristiques de la BCI est la participation des grandes entreprises européennes et américaines : le GTR cherche à mieux comprendre la nature exacte de cette participation ;
- Le GTR souhaite avoir également des clarifications à propos de l'articulation entre la production et le marché, sachant qu'il s'agit d'une production de masse pour laquelle une approche de filière intégrée « entièrement traçable » n'est pas faisable ;
- Comment faire adhérer les producteurs à la logique BCI, qui est axée sur la fourniture des outils relatifs aux facteurs sous contrôle des producteurs, visant une productivité accrue, une réduction des coûts de production et un accroissement des revenus? BCI reconnaît que la question de la survie des producteurs est aujourd'hui une question fondamentale. Il est clair que le « meilleur coton » ne sera pas meilleur s'il ne permet pas d'améliorer les conditions de vie des producteurs. De ce fait, les questions liées aux revenus et aux effets de commerce sont incontournables, même s'il ne faut pas oublier les questions environnementales et sociales.
- En ce qui concerne la question du groupe de travail, le fait d'avoir commencé par six pays pilotes n'empêche pas l'extension à d'autres pays d'Afrique de l'ouest et du centre, cela est d'ailleurs une nécessité pour BCI qui a une ambition internationale.
- Sur la qualité de la fibre, il a été noté que les questions d'égrenage, de transport, etc. ont leur importance également. L'importance de ces aspects a également été relevée par le groupe Brésil. Néanmoins, BCI envisage prioritairement de s'intéresser aux aspects liés à la production.
- En ce qui concerne les bonnes pratiques, CABI (une organisation scientifique internationale) a reçu le mandat de conduire une recherche sur les bonnes pratiques. Il serait souhaitable que le choix du bureau responsable de la recherche de bonnes pratiques puisse être concerté avec les acteurs du tour de table et qu'un choix soit fait en concertation avec AProCA sur des personnes ressources à impliquer dans l'étude.
- Une préoccupation a été soulevée par rapport aux essais de terrain à partir de la saison 2009, notamment par rapport au contenu, au calendrier et aux conditions de mises en œuvre de ces essais. Cela nécessite un travail de préparation très important. BCI a effectivement reconnu la charge de travail relativement au calendrier des essais sur le terrain. A ce propos, BCI a noté qu'il travaillera en partenariat avec d'autres organisations dont les programmes connaissent des synergies avec BCI en matière de pilotage, telles la PNUD en Afrique de l'Ouest.
- L'évaluation de l'atelier a montré que les objectifs 1 à 8 ont été atteints, mais concernant l'objectif 9, à savoir Identification et liens avec d'autres initiatives, la concertation doit être plus approfondie, et se pencher sur comment et quels éléments apprendre, retenir, emprunter à ces autres initiatives afin de les utiliser au profit du Better Cotton ».

Membres du Groupe de Travail Régional

Mamoutou TOGOLA	Entomologiste coton, IER MALI
Natha DIARRA	Secrétaire Exécutif, UN-SCPC MALI
Moussa SABALY	Président, FNPC - SENEGAL
Roberta RUBINO	Doctorante IRD, IRD – MALI
Mamadou TOURE	Conseiller technique, CMDT - MALI
Niang MAGNANG	Chef service formation, SODEFITEX SENEGAL
Aurokiatou TRAORE	Socio-anthropologue, PROG.COTON-BURKINA
Oula TRAORE	Agronome, INERA - BURKINA
Aminata DIOP	Chargé de programme PNUD, PNUD - FEM
Bebnoné PAYOUNNI	Secrétaire Général, FEM OPCC
Nathan BELLO	Conseiller technique, SODECOTON - CAMEROUN
Pascal BABIN	Conseiller Econ., coton SNV - MALI
Abou THIAM	Coordonnateur régional, PAN AFRICA
Koumporé KAMBIRE	Chef service appui technique FASO COTON
Alain RENOU	Correspondant Entomologiste, CIRAD- MALI
Jacques SAM	Conseiller, SNV
Ibrahim SOURABIE	Coordonnateur national, IFDC WACIP
Célestin Pascal KABORE	Agronomie, DPVC/GIPD BURKINA
Essohana SOH	Vice président, FNGPC - TOGO
Kadani FOFANA	Directeur du soutien à la Production, SOTOCO - TOGO
Samuel VODOUNNON	Entomologiste, CRA-CF - BENIN
Jocelyn NENEHIDINI	Directeur commercial, SANAPRA - BENIN
Adrien DELIDJI	Directeur général, l'Office National de Soutien des revenus agricoles - BENIN
Michel CHANTRY	Chargé Programme, DCE - BURKINA
Athanase YARA	Coordonnateur Programme, UNPCB - BURKINA
Issifou DADO DOKO	Secrétaire exécutif, CNPC-BENIN
Lazare YAMBI	HELVETAS - BURKINA
Abel GOUBA	Assistant Programme, HELVETAS - BURKINA
François TRAORE	Président, APROCA-UNPCB BURKINA
Mamadou OUATTARA	Service permanent AProCA MALI
Bernard ESTEULLE	Agronome, DAGRIS - FRANCE
Henk NUGTEREN	Conseiller facilitateur, SNV BURKINA